Document generated on 04/19/2024 11:47 p.m.

Documentation et bibliothèques

Répertoire des centres de documentation et des bibliothèques spécialisées et de recherche, 1992. Montréal, ASTED, [1991]. xi, 383 p. (Sources d'information québécoise, 1)

Jean-Rémi Brault

Volume 38, Number 4, October–December 1992

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1028771ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1028771ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Brault, J.-R. (1992). Review of [*Répertoire des centres de documentation et des bibliothèques spécialisées et de recherche, 1992*. Montréal, ASTED, [1991]. xi, 383 p. (Sources d'information québécoise, 1)]. *Documentation et bibliothèques*, *38*(4), 209–210. https://doi.org/10.7202/1028771ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

***Répertoire des centres de documentation et des bibliothèques spécialisées et de recherche, 1992**. Montréal, ASTED, [1991]. xi, 383p. (Sources d'information québécoise, 1)*

La meilleure preuve de l'utilité des répertoires de toutes natures réside peut-être dans leur prolifération. Chaque association, chaque corporation, chaque organisme veut avoir le sien. Et la constatation de cette multiplication ne comporte aucun caractère négatif à la condition que chacun d'entre eux réponde vraiment à un besoin propre et à la condition aussi, bien sûr, qu'il soit conçu selon des critères exigeants autant pour la qualité du contenu que pour celle du contenant.

C'est certainement le cas pour le présent répertoire. Il fait suite au *Répertoire des outils documentaires dans les centres de documentation et les bibliothèques spécialisées du Québec*. Comme ce type de document vieillit rapidement et comme la troisième édition du précédent avait été publiée en 1986, il était urgent de procéder à une nouvelle édition. Le directeur général de l'ASTED précise avec raison dans sa présentation: «Notre objectif premier était de rendre en un seul répertoire, de la façon la plus précise possible, un état de la situation des ressources documentaires contenues dans nos bibliothèques spécialisées». Il nous apparaît que le présent répertoire a atteint cet objectif que le «coordonnateur de l'édition» s'était fixé.

Il faut d'abord souligner ceci: la publication répertorie les centres de documentation et les bibliothèques spécialisées du Québec et «de la région de la Capitale nationale» (page ix). Cela permet, par exemple, de réunir les informations concernant la bibliothèque du siège social d'un ministère fédéral et celles des succursales du même ministère sises sur le territoire du Québec.

Ceci dit, il faut retenir que ce répertoire identifie 675 bibliothèques spécialisées et centres de documentation sur une possibilité évaluée à 2 500 par les responsables de l'inventaire. Ce sont les 675 établissements dont les responsables ont bien voulu répondre au questionnaire diffusé. Derechef, on le voit, une telle entreprise n'est pas possible sans la collaboration des personnes et organismes qui, en définitive, en tireront le premier bénéfice. Cela explique, par exemple, que le répertoire ne compte qu'à peine la moitié des collèges d'enseignement général et professionnel et guère plus des centres hospitaliers.

Parmi les très nombreuses informations de ce répertoire, toutes fort utiles, beaucoup de chercheurs apprécieront surtout la description même sommaire des fonds documentaires. Cette information, mise en corrélation avec l'«index des sujets», constitue une source de renseignements très intéressante pour les chercheurs qui, grâce aux systèmes de repérage et aux réseaux automatisés ainsi qu'au prêt entre bibliothèques, pourront ainsi retracer les documents dont ils ont besoin et, éventuellement, y avoir accès.

Puisque le présent répertoire ne couvre qu'à peine 25 % des bibliothèques spécialisées et des centres de documentation qu'on pourrait légitimement y retrouver et que, inévitablement, un ouvrage a besoin d'être constamment mis à jour, on peut supposer - et espérer - que l'ASTED mettra en chantier une deuxième édition. Aussi, on nous permettra de faire quelques suggestions.

D'abord celle-ci. Ce répertoire s'adresse surtout aux personnes initiées aux langages documentaires et bibliothéconomiques. On ne pêche pas par excès d'explication quant à la signification de la multitude de sigles utilisés. On pardonnera sans doute à ceux-là qu'autrefois on appelait «les non-instruits» d'ignorer la signification, par exemple, des sigles «QL» ou «STN» pour serveurs, ou «P.A.I.S.» et «CCINFO» pour désigner certains réseaux bibliographiques, ou de l'«Association CAO/FAO» (page 13). Une liste des sigles et de leur signification aurait permis et permettrait aux utilisateurs, dans une édition ultérieure, de s'y retrouver plus facilement.

Autre suggestion. On trouve 21 mentions sous l'indication «Cégep...» et onze autres sous l'indication «Collège...». Or, dans tous ces cas, il s'agit des «collèges d'enseignement général et professionnel». Il nous apparaît qu'il faudrait uniformiser ces appellations et, vraisemblablement, loger tous ces établissements sous le nom (et sigle, bien connu, celui-là!) de «cégep», puisque c'est ainsi que l'État du Québec les désigne. Les renvois «voir aussi» de l'index des organismes ne corrigent que partiellement cette dispersion.

Semblablement, les «institutions» vouées aux soins de la santé, sont tantôt appelées «Centre hospitalier...», tantôt «Hôpital...», tandis que celles qui sont dites «Hôtel-Dieu de...» ne sont jamais identifiées comme telles. Derechef, nous pensons que les renvois de l'index ne sauraient remplacer une cartésienne uniformité. Et surtout, il faut trouver le moyen de loger ces «Hôtel-Dieu» à leur vrai place, avant les grands déménagements!

Et puis, encore une autre suggestion. Ne serait-il pas opportun d'identifier les organismes gouvernementaux par un signe visuel qui rappelle leur lien administratif avec le gouvernement fédéral ou avec le gouvernement québécois. Il arrive très fréquemment que le nom officiel de l'organisme ne laisse aucun doute sur son lien avec l'un ou l'autre des deux niveaux de gouvernement. Ainsi, la «Régie du cinéma du Québec» et la «Commission géologique du Canada» n'autorisent pas le moindre doute quant à leur rattachement administratif respectif. La même évidence ne découle pas du «Bureau de l'efficacité énergétique» ni de «l'Institut de technologie agro-alimentaire». Peut-être nous permettra-t-on de suggérer que le nom des organismes fédéraux soit accompagné d'une feuille d'érable et que celui des organismes québécois soit suivi (ou précédé) d'une fleur de lys.

Enfin, aux quatre excellents index (organismes répertoriés; sujets; serveurs de données; logiciels documentaires), nous suggérons d'en ajouter deux autres. Un index des noms de lieux où sont situés les centres de documentation et les bibliothèques spécialisées avec, sous chaque nom de lieu, la liste des établissements qui s'y trouvent. Et peut-être un autre index, celui des personnes responsables de ces 675 organismes avec, au moins, une référence à la page où ces personnes sont mentionnées, sinon à l'organisme lui-même.

Toutes ces suggestions se veulent comme autant de témoignages de l'appréciation que cet excellent répertoire peut susciter. À deux reprises au moins, les auteurs invitent les usagers à collaborer à la prochaine mise à jour. Que ces suggestions soient reçues comme une modeste collaboration dans un cheminement vers un produit sans cesse amélioré.

Jean-Rémi Brault
Montréal

Histoire des bibliothèques françaises. *Paris, Promodis - Éditions du Cercle de la librairie, 1988-1992. 4 vol.*[1]

Depuis plus d'une décennie, le Cercle de la librairie de France, par sa filiale Promodis, a mené à terme plusieurs grands projets d'édition qui sont autant de contributions exceptionnelles à l'histoire du livre et des bibliothèques. Il a publié, sous la direction d'Henri-Jean Martin et de Roger Chartier, quatre forts volumes de l'*Histoire de l'édition française* entre 1450 et 1950; ces volumes parus entre 1982 et 1986 sont des volumes de référence essentiels et seront bientôt des classiques de l'historiographie dans le domaine du livre. En 1991, Promodis publiait, sous la direction d'Henri-Jean Martin et Jean Vezier, le volume *Mise en page et mise en texte des textes manuscrits* qui complétait, en amont, son histoire de l'édition française, en ce qui concerne la période antérieure à l'imprimerie. Enfin, comment ne pas mentionner sa collection Histoire du livre avec ses six volumes parus (Martin, *Le livre français sous l'Ancien Régime*; Lowry, *Alde Manuce*; Felkay, *Balzac et ses éditeurs*; Lyons, *La lecture dans la France du 19e siècle*; Barnett, *Histoire des bibliothèques publiques françaises de la Révolution à 1939*; et le collectif *Le livre dans l'Europe de la Renaissance*).

Depuis la parution du volume de Lucien Febvre et d'Henri-Jean Martin, en 1958, *L'apparition du livre*, les travaux de Martin, Furet, Chartier et Roche de l'École des Hautes études en sciences sociales/ École pratique des Hautes études, 4ième section, ont donné une impulsion considérable à l'étude du livre; le livre est devenu un objet d'étude de la «nouvelle histoire» de l'École des Annales. Les spécialistes français de l'histoire du livre se sont imposés dans le monde entier au cours de la dernière génération.

Si la France domine en histoire du livre, elle tire de l'arrière en histoire des bibliothèques. Elle a accordé peu d'intérêt aux lieux du livre. L'histoire des bibliothèques, «library history», est un domaine pratiqué surtout dans les pays anglo-saxons. Pensons aux travaux de Shera, de Kaufman, de Ditzion, de la *Library History Round Table* de l'*American Library Association*, au rayonnement de la revue *Journal of Library History* devenue *Library & Culture*. Signalons aussi l'apport remarqué du professeur Michael H. Harris de l'Université du Kentucky, et de ses disciples, à la réinterprétation de l'histoire des bibliothèques américaines.

La parution de l'*Histoire des bibliothèques françaises* est un événement important. En 1988 paraissait, sous la direction de Claude Jolly, directeur de la Bibliothèque de la Sorbonne, le volume 2 intitulé *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789* (547 p.); en 1989; le volume 1, *Les bibliothèques médiévales VIe siècle - 1530* voyait le jour sous la direction d'André Vernet, médiéviste et membre de l'Institut (463 p.); en 1991, Dominique Varry, maître de conférences à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de Villeurbanne, dirigeait le 3ième volume, *Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle, 1789-1914* (671 p.). Enfin, paraîtra à l'automne 1992, sous la direction de Martine Poulain, conservateur de bibliothèques et rédactrice en chef du *Bulletin des bibliothèques de France*, le quatrième et dernier volume, *Les bibliothèques du XXe siècle: 1914-1990.*

Pour prendre conscience de l'ampleur de cette oeuvre collective, rappelons que les trois volumes parus ont requis la collaboration de 104 auteurs, dont 92 auteurs uniques. Les collaborateurs de cette Histoire sont français, à l'exception de quatre spécialistes, un Britannique, un Danois et deux Américains, tous pour le volume 1 relatif au Moyen Âge. En cela, cette oeuvre est beaucoup moins internationale que l'*Histoire de l'édition française*, laquelle regroupait de nombreux spécialistes européens et nord-américains. Ce sont de fort beaux volumes, papier glacé, qui comprennent de nombreuses illustrations et plusieurs encadrés (118 illustrations et 8 encadrés pour le volume 1; 264 illustrations et 21 encadrés pour le volume 2; 299 illustrations et 16 encadrés pour le volume 3).

Pour chacun des trois volumes examinés, nous pouvons compter sur des notes à la fin de chacun des chapitres. Par ailleurs, il n'y a pas de normalisation en ce qui concerne les trois volumes. Il n'y a pas de bibliographie au volume 1, alors que celle-ci existe pour les volumes 2 et 3. Il y a aussi variation en ce qui concerne les index. Pour le volume 1, il y a un index des noms de personnes et des titres d'oeuvres et un index des noms de lieux; pour le volume 2, un index intégré des noms de personnes, des titres d'oeuvres, de lieux et des illustrations; et pour le volume 3, existent un index des noms de personnes et des titres d'oeuvres et un index des noms de lieux. Nous devons faire une remarque similaire en ce qui concerne les tables : au volume 1, il y a une table des illustrations et des encadrés; au volume 2, seulement une table des encadrés; et au volume 3, une table des illustrations et des encadrés à l'instar du volume 1.

Par-delà la facture et la structure de cette oeuvre impressionnante, ce qui ressort surtout, c'est la richesse de son contenu. Le volume sur les bibliothèques médiévales fait le point sur l'état des connaissances relatives aux bibliothèques de la fin de l'Empire romain à la découverte de l'imprimerie, c'est-à-dire de la disparition des bibliothèques publiques créées et entretenues par l'État romain dans la capitale de l'Empire et dans les provinces à la réapparition de l'idée de grande bibliothèque publique, à la faveur du retour à l'Antiquité par l'humanisme de la Renaissance. Pour la plus grande partie de la période étudiée, la bibliothèque est celle du monastère, de l'abbaye, de la cathédrale, du chapitre de cathédrale, de l'ordre religieux et, à partir du XIIe siècle, la bibliothèque s'étend à l'Université, à la Cour et à quelques princes bibliophiles.

1. Ce compte rendu a été rédigé au printemps 1992; à ce moment, le volume 4 intitulé *Les bibliothèques au XXe siècle 1914-1990* n'était pas encore paru; celui-ci paraîtra à l'automne 1992.